

## L'édito de la municipalité

### Soyons acteurs!

A la suite des élections complémentaires des 11 et 18 septembre dernier, l'équipe municipale est à nouveau au complet. Nous sommes heureux d'accueillir Serge Bluwol, habitant de l'Ecuelle.

Réuni le jeudi 22 septembre, le conseil municipal a désigné une nouvelle municipalité, Christine Mongella a été élue Maire de Maslives, Allan Brandily, premier adjoint, est délégué à la sécurité et aux affaires techniques, Pascale Ory, deuxième adjoint, est déléguée à la cohésion sociale et à la direction du personnel communal, Virginie Pajon, troisième adjoint, est déléguée à la maîtrise budgétaire, au suivi des finances et à la communication.

Nous employons le mot « équipe » car nous ressentons vraiment un esprit d'équipe au sein du conseil municipal. Les 8 commissions ont été réunies et se sont remises au travail, avec ardeur et enthousiasme.

Nous faisons des choix qui ne sont pas forcément unanimes, mais la majorité l'emporte, c'est le jeu de la démocratie. Nous sommes tous conscients du fait que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers et que chaque décision fera des mécontents, ici ou là. Nous l'assumons collectivement car nous faisons de notre mieux, dans le respect des gens et de la loi. Soyez acteurs, vous serez toujours bien accueillis à venir vous renseigner et nous faire part de vos critiques et de vos idées constructives. Ce sera plus productif que les petits cancans et vilains ragots!

Des choses ont été faites en 2022. Aujourd'hui, nous préparons activement 2023, avec un nouveau budget, clair et décidé dans la connaissance réelle des moyens et des priorités, la mise en place de règles de vie collective que chacun pourra s'approprier, la dynamisation de la commune, la remise à niveau des modes de gestion du personnel et des dossiers, et un accueil du public plus efficace.

Notre secrétaire de mairie ayant demandé sa mutation, elle est remplacée. Le conseil municipal a voté l'ouverture d'un poste de secrétaire pour 25 heures par semaine. Vous avez aussi pu voir un nouvel agent dans les rues de la commune. Maxence Pin, qui vient de finir ses études dans les espaces verts, est venu en remplacement de l'arrêt maladie de Quentin Guil, et il le secondera, dans des travaux qui le nécessitent, pour toute la fin de l'année.

La rentrée de l'école s'est bien passée. De nombreux éléments de sécurité et de confort ont été mis en place avant et pendant les vacances. C'est maintenant au tour de la façade de l'école d'être rafraîchie.

Le dispositif expérimental de sécurité routière de la rue de Mostest sera retiré en début d'année, avant la mise en place d'un dispositif définitif. D'autres aménagements sont prévus. Les chemins et fossés de la commune ont été entretenus. Des travaux ont été fait pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie, à l'Ecuelle, rue de Bouesse, rue de Chambord. D'autres sont prévus en points bas dans le centre bourg.

Nous joignons à ce numéro, à la demande de la famille de Madame Hannon, un courrier qui vous donnera de ses nouvelles.

L'équipe municipale

**Christine MONGELLA, Maire,**  
et l'ensemble du Conseil Municipal  
ont le plaisir de vous convier à la

## Cérémonie des Vœux

Vendredi 6 janvier 2023 à 18H00  
à la salle Socioculturel

## Sommaire

- L'Edito de vos élus
- Cérémonie des vœux
- Un nouveau secrétariat de mairie
- Finances
- Photocopie !
- Économie, écologie
- Urbanisme
- Zéro Déchet
- Petits et grand travaux
- La cantine
- Le cimetière
- Maslives
- La boulangerie
- Le Marché
- La Salle des fêtes
- L'école de musique
- Les Rencontres Musicales
- La charette renversée



**Commémoration  
du 11 novembre**

Directeur de la publication

**Christine Mongella**

Rédaction

Élus du conseil municipal

Conception et réalisation

**ISI** Communication Blois

## Un nouveau secrétariat de mairie

Nous avons le plaisir d'accueillir Sandra Maigre qui arrive de la commune de la Chapelle-Saint Martin où elle est en fonction depuis 2020 pour remplacement.

Nous l'avons recruté pour 20h hebdomadaires, depuis le 14 novembre. Madame Maigre est présente les lundis et mardis toute la journée, ainsi que le vendredi après-midi.

Madame Stéphanie Lapérière est là pour 5h hebdomadaires, le mercredi de 8h à 13h.

Au total, nous avons donc créé 25h de secrétariat par semaine alors qu'auparavant il y avait une secrétaire pour 35h hebdomadaires plus 10h d'heures supplémentaires assez régulièrement. Nous économisons donc énormément sur ce poste de dépense. Si nous constatons que le service qui vous est dû n'est pas bien rendu, nous pourrions faire évoluer ces emplois.

La mise en place terminée, nous adapterons les horaires d'ouverture au public à compter du 1 janvier 2023. L'accueil est toujours possible, toute la semaine, sur rendez-vous au 02 54 81 60 74 ou [mairie@maslives.fr](mailto:mairie@maslives.fr).



### Affaire à suivre !

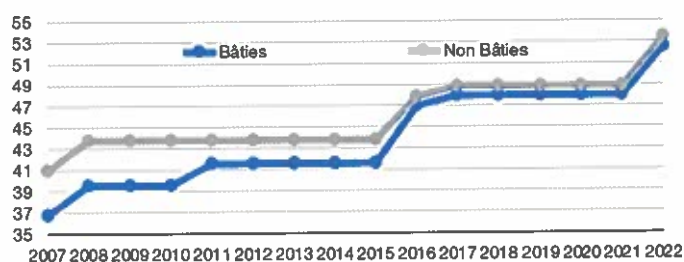
A la suite de la parution de nos protestations dans la Nouvelle République, la Caisse d'Épargne, qui ne répondait pas à nos demandes de renégociation des taux d'emprunt devenus excessifs, s'est rapprochée de nous pour reprendre une discussion interrompue en janvier. **Rendez-vous est pris le 16 novembre 2022.**

## Finances

Après la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière est le dernier levier fiscal pour une commune. Selon le constat formulé par la trésorerie, de manière générale, la pression fiscale est moindre à Maslives que dans les autres communes de même catégorie. Nous n'avons pas connu d'augmentations significatives depuis 2016 et la précédente datait de 2008.

L'augmentation de 9,5% décidée par l'ensemble du conseil municipal ne s'applique qu'à la part communale. Elle n'affecte le calcul de votre impôt que pour une part et le gain pour la commune est de 20 000€. Pourtant, nombreux d'entre nous ont observé des augmentations de la taxe foncière de 10 à 50%. Cette évolution est un cumul de plusieurs augmentations. Les valeurs locatives cadastrales qui servent de base dans le calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ont également été revalorisées cette année.

Virginie Pajon



évolution du taux de la part communale

## Photocopire !

Fin 2020, la mairie, dans le cadre des pouvoirs propres du Maire et sans en rendre compte au conseil municipal, passait successivement deux contrats pour la fourniture d'équipement informatique à la mairie et à l'école, et sa maintenance.

Or, il s'avère que la location longue durée de ces matériels n'a visiblement pas tenu compte des appareils déjà en possession de la Mairie et tout à fait suffisants au regard des besoins : 3 photocopieurs supplémentaires sont superflus et inutiles.

Mais ce n'est pas tout, le coût global de ces contrats est exorbitant : il s'élève à 22 100 € par an ; soit 20% des dotations annuelles, alors que le devis d'un informaticien des environs, correspondant aux besoins réels s'élèverait, lui, ... à 4 800 € par an.

Rompre les contrats implique d'en régler toutes les mensualités à venir...

La Mairie cherche actuellement le moyen de sortir de ce guêpier.

Serge Bluwol



## Économie, Écologie



Confronté à la fois aux observations sur la perturbation de la vie nocturne et la pollution lumineuse provoquées par l'éclairage public et aux augmentations des coûts de l'énergie, le conseil municipal a décidé de l'extinction nocturne des réverbères de 20h30 à 6h30 (21h dans le centre bourg). L'allumage du soir et l'extinction dans la matinée sont réglés par des capteurs de luminosité.

L'éclairage festif sera également réduit, mais les associations sont en train de nous créer de beaux petits décors. Si vous souhaitez participer aux ateliers, renseignez-vous à la mairie.



## Urbanisme

Alors que les travaux de l'hôtel et de la biscuiterie vont bon train, de nombreux projets individuels sont à l'arrêt ou retardés suite aux prescriptions de l'ABF. Nous avons rencontré Madame Barthélémy, Architecte des bâtiments de France, à deux reprises les 12 juillet et 4 novembre. Ses préoccupations, de protection du périmètre autour de Chambord, de préservation de l'environnement de la fabrication au recyclage, de durabilité et d'évolutivité de nos maisons, sont tout à fait enthousiasmantes, ... mais nous mettent dans l'embarras.

En cas de travaux, pour éviter de perdre du temps et de monter des dossiers qui n'aboutiront pas, mieux vaut travailler en amont. N'hésitez pas à venir à la mairie qui dispose, outre des règles générales du PLUI, d'un catalogue de ses prescriptions les plus courantes, ou prenez directement contact avec l'UDAP (unité départementale de l'architecture et du patrimoine).

« La façade d'une maison n'appartient pas à celui qui la possède, mais à celui qui la garde. » (Lao-Tseu).



### Fissures dues à la sécheresse

Le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été transmis le 18 octobre 2022. Il était étoffé des 36 déclarations reçues en mairie. Le résultat de cette démarche n'est toutefois pas à attendre avant le deuxième trimestre 2023.



### Pour réduire les déchets, faites les bons gestes : le compostage individuel

Participez au plan local de prévention des déchets en réduisant la quantité de vos déchets ménagers et en recyclant les déchets végétaux du jardin. Vous obtiendrez un fertilisant naturel à partir de leur décomposition.

Le compostage des biodéchets permet de réduire les ordures ménagères d'environ 30%.

Le SIEOM met à votre disposition des composteurs en plastique de 340L ou 540L contre une participation financière de 15 € ou 23 €. (Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public, recommandé, ou en espèces (appoint exigé)).

Pour vous procurer un composteur, deux possibilités vous sont offertes:

- S'adresser directement au siège du SIEOM, (1 bis, route d'Orléans 41500 MER - 02 54 81 41 38). Une convention de mise à disposition sera à remplir et à signer sur place. Vous pouvez aussi la télécharger et l'imprimer : <https://www.sieom-mer.fr>
- Se rendre à la Mairie qui regroupera les commandes, vous remettra la convention à renseigner et à signer, recueillera votre règlement, se chargera de l'acheminement des composteurs de Mer à Maslives.

### EXEMPLES DE DÉCHETS A METTRE DANS SON COMPOSTEUR

Tontes de gazon, fleurs fanées, petits branchages, mauvaises herbes, restes de repas, sachets de thé, filtres à café, épluchures de fruits et de légumes etc.

Jean-Pierre Chevessand

## Petits et grands travaux



### Rafraîchissement de la façade de l'école

Ces nouvelles fenêtres et portes installées pendant les vacances d'automne, avec le soutien du Conseil Départemental, devraient permettre de faire des économies d'énergie et d'améliorer le confort des enfants, enseignants et agents. La peinture des boiseries extérieures est en cours.

De nombreux travaux, pour améliorer l'accueil des enfants et le confort de tous, ont eu lieu depuis le début des grandes vacances. Toutes les toilettes ont été rééquipées et renovées. La garderie est devenue propre et joyeuse. La cour est accessible aux véhicules de secours et aérée et des travaux de rénovation plus importants y sont programmés pour l'an prochain.

### Et on mange bien à la cantine

Depuis la rentrée, c'est le 1519, restaurant de « la clef des châteaux » qui prépare les repas des enfants. Le pain est fourni par le boulanger de Maslives

« Au 1519 Restaurant, nous avons pour souhait de proposer une cuisine fraîche et authentique composée de produits locaux, une carte variant avec les saisons et favorisant le circuit court. C'est pour toutes ces raisons que nous avons pris plaisir et avons sans hésitation, avec notre chef Thomas Lemaire, accepté de réaliser et de produire les menus des plus jeunes. »

Teddy Robin  
Responsable Restaurant



## Le cimetière

Quelques plantations, des travaux de peinture partagés entre des élus et les agents, du nettoyage, mais ce n'est qu'un commencement au cimetière ! Des travaux d'envergure de rénovation des allées, pour faciliter le cheminement et alléger l'entretien, auront lieu d'ici la fin de l'année.

Parallèlement, à la mairie, le registre des concessions est en cours de reconstitution, des plans lisibles sont en dessin, un règlement clair sera bientôt affiché.



**ATTENTION**  
les travaux dans les allées risquent d'imposer la fermeture du cimetière au public pendant 3 semaines.



# MASLIVRES

Maslivres a ouvert le 15 septembre et a été inauguré le 14 octobre.  
Les premières animations sont lancées !



## La Boulangerie de Maslives

De nombreux maslivois m'ont témoigné de la compassion et de l'affection après le décès soudain de Chantal. Je les remercie de leur soutien, c'était important dans ces moments difficiles de se sentir entouré et aidé.

Je me sens bien dans ce village et dans ce commerce. Je vais continuer à vous recevoir dans ma boutique et à vous proposer mes nombreuses spécialités qui resteront au même prix malgré l'augmentation des fournitures. Je souhaite que Noël soit l'occasion de vous faire découvrir de nouveaux délices du Pain des rois.

Frédéric Boisgard

## Un petit marché qui peine à démarrer

Tous les jeudis soir, nous essayons de fidéliser quelques exposants sur un petit marché. Chaque semaine, ils sont deux ou trois autour du « bar à burger », et parfois de la bar'havane du comité des fêtes. Charcuterie, légumes, miel (de Maslives), épicerie sèche en vrac et fromage sont à votre disposition, entre 16h et 20h. Si les présences sont pour l'instant aléatoires, il faut persévérer. Il ne tient qu'à vous de pérenniser cet embryon de vie de village !

## La salle des fêtes, c'est aussi la culture à notre porte !

Avant les vacances, le chœur des enfants de l'école de musique avait interprété « le Soldat Rose » dans la salle des fêtes.

Le public, venu nombreux, s'était montré très satisfait du spectacle.

## L'école de musique

L'école de musique du « Grand Chambord » existe depuis septembre 2017. Elle est née de la fusion de l'école de musique municipale de St-Laurent-Nouan et de celle du Syndicat Intercommunal de St-Dyé-sur-Loire / Maslives / Montlivault. Elle compte actuellement 225 élèves et les cours sont répartis sur 5 sites d'enseignement (Bracieux, Maslives, Montlivault, St-Dyé-sur-Loire et St-Laurent-Nouan).

La salle du Fournil à Maslives accueille la classe de violoncelle le mercredi après-midi. Suivant les années, elle accueille également une classe de Formation Musicale.



Le soldat rose

Pour tout renseignement  
[ecoledemusique@grandchambord.fr](mailto:ecoledemusique@grandchambord.fr)  
02.54.87.75.90



# Les Rencontres musicales de Maslives, c'est parti !

Une saison de concerts autour du piano vient de se mettre en place grâce à un partenariat entre la municipalité de Maslives et l'association Piano & Forte. Le principe : inviter des musiciens professionnels à se produire un dimanche par mois pour partager leur passion avec le plus large public. Ces concerts de piano et de musique de chambre auront lieu à 16 heures à la salle des fêtes de Maslives.

Premier rendez-vous le 13 novembre: récital de Jean-François Bouvery en hommage à Robert Casadesus, avec des œuvres de musique française.

Une nouvelle aventure à poursuivre le 4 décembre : récital de piano, le 8 janvier : duo chant-piano, le 5 février : trio cor, hautbois, piano, le 12 mars : trio violoncelle, clarinette, piano, le 2 avril : « jeunes talents » !

Jean-Marc Ménard



Depuis fin octobre, il y a une œuvre d'art à Maslives qui s'appelle

## LA CHARETTE RENVERSÉE

À l'orée du domaine, à la frontière des 2 communes, des blocs sont empilés là, au bord du chemin, au pied du mur, à la lisière d'un bosquet et du champ de Montajus. C'est un belvédère, le belvédère de Montajus !

Elle est constituée d'empilements de blocs de tuffeau identiques à ceux qui ont servi à la construction du château de Chambord avec un escalier en bois permettant d'apercevoir le monument par-dessus le mur.

Cette œuvre a été réalisée par l'atelier Quand-Même qui a également fait l'Entaille sur L'étang de Mont Perché à Neuville, la Cabane du passeur à Montlivault, le Peliau sur les rives à Tour-en-Sologne. Cet édifice a été très récemment construit par la Communauté de Communes du Grand Chambord, sur un terrain privé. Il a été payé par la Communauté de Communes, et subventionné par le Domaine de Chambord et quelques mécènes.

Pour être clair avec vous, ce n'est ni l'idée ni l'argent de Maslives. Mais la vue y est très belle.

Elisabeth van Halteren



## Communiqué

Chères Maslivoises, chers Maslivois,  
chers citoyens, amis et voisins,

Patricia Hannon, votre maire, notre mère, mon épouse, a été victime d'un grave accident cérébral le 23 août 2021.

Elle a été maire de Maslives lors d'un premier mandat entre 2014 et 2020. Elle exerçait un deuxième mandat avant d'être brutalement interrompue.

Avant son accident, elle a fait preuve au quotidien de ses qualités professionnelles et d'un dévouement sans faille à ses missions. Elle se faisait une très haute idée de ses responsabilités et de la nécessité de rendre service à la collectivité. Elle était si fière d'être maire, fière et humble en même temps.

Après son accident et durant de longs mois, elle a beaucoup souffert et enduré. Aujourd'hui encore, elle fait preuve d'un grand courage dans sa lutte pour retrouver une vie digne.

Malheureusement, elle n'a pas totalement recouvré ses facultés et son autonomie.

Il a donc été mis fin à sa fonction de maire.

Accompagnée de son mari, elle a quitté Maslives à la fin juin pour se rapprocher de leurs enfants, petits-enfants et famille. Elle réside aujourd'hui dans un établissement spécialisé de la région parisienne.

Nous voulons ici remercier celles et ceux qui, par leurs marques d'affection, nous ont soutenus dans cette difficile épreuve et auprès desquels nous avons pu trouver encouragement et réconfort.

Et nous voulons, à l'occasion de ce dernier message, vous dire à quel point Patricia et Christian ont été heureux à Maslives, heureux d'y vivre et fiers d'y travailler, cherchant toujours à se rendre utiles et faisant toujours preuve de la plus grande bienveillance à l'égard de toutes et de tous. Patricia n'aurait pas aimé s'éloigner sans dire au revoir et merci, aussi nous le faisons en son nom, et nous savons qu'elle le fait en pensées.

Alors, c'est toute la famille Hannon qui dit merci aux Maslivoises et aux Maslivois pour toutes ces années de paix et de joie.

Christelle, Peggy et Christian Hannon  
81 rue saint Maur  
75011 Paris